



Press Release

EurECCA appelle à une réponse européenne coordonnée pour la protection du personnel navigant contre le Coronavirus

Bruxelles, le 19 mars 2020 - Le secteur mondial de l'aviation connaît une crise sans précédent. Malgré les recommandations, de nombreux vols continuent de fonctionner à leur capacité maximale et le personnel navigant est mis en danger en effectuant son travail sans protection ni protocoles clairs sur la gestion des maladies contagieuses. Alors qu'EurECCA soutient et se félicite pleinement de la réponse coordonnée de la Commission européenne sur l'impact économique du COVID-19, elle plaide également pour une réponse coordonnée pour la protection du personnel navigant dans des situations comme celle-ci. Les maladies contagieuses se transmettent lors des déplacements et le personnel navigant en en première ligne. Et à ce titre les équipages ont droit, comme tout le monde, à un environnement de travail qui garantisse un haut niveau de protection pour leur santé et leur sécurité. Pour EurECCA, cela nécessite de toute urgence la mise en place d'un protocole complet et coordonné en cas de maladies contagieuses.

EurECCA réclame un tel protocole depuis de nombreuses années, lorsque les équipage ont dû faire face aux risques du SRAS et d'Ebola, mais maintenant avec cette pandémie mondiale et incontrôlable, il est plus qu'urgent que la Commission Européenne prenne ses responsabilités en coordination avec l'OMS.

C'est bien l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui dicte et publie les procédures et protocoles à suivre pour faire face aux maladies contagieuses ou

pandémiques. Pour le secteur aérien, le «Manuel de gestion des événements de santé publique dans le transport aérien» a été publié en 2005, puis mis à jour en 2015. Nous comprenons que chaque souche de contagion pose de nouveaux défis à l'OMS, mais vu la rapidité avec laquelle le gouvernement chinois s'est occupé de contenir le virus, il est inadmissible pour l'OMS de retarder la mise à jour des procédures et de laisser aux seules compagnies aériennes l'adoption de mesures et de protocoles pour s'adapter à cette nouvelle pandémie.

Il est également inadmissible de pas avoir assisté à la mise en place d'une réaction coordonnée des gouvernements de l'UE face aux menaces du Coronavirus, et encore moins à des mesures coordonnées pour protéger le personnel navigant de cette maladie hautement contagieuse. Face à cette absence de protocole, les mesures de protection ont donc été prises au seul niveau des companies aériennes ce qui a inévitablement conduit à des niveaux de protection très différents, allant de mesures opportunes et efficaces à presque rien. Cette absence de réponse coordonnée a également eu un impact sur la propagation du virus, mettant les équipage et les passagers inutilement en danger.

Pour protéger efficacement le personnel navigant, la fourniture de masques, de gants et de gels désinfectants est une nécessité fondamentale et immédiate. De plus, le service de restauration doit être modifié pour minimiser les contacts et un contrôle des passagers avant de monter dans l'avion doit être mis en place. Enfin et surtout, les équipag doivent avoir accès à des informations précises et cohérentes et au soutien des services de santé sur la maladie en question.

EurECCA appelle les gouvernements de l'UE, la Commission européenne et l'Organisation mondiale de la santé à prendre des mesures immédiates et coordonnées pour garantir la santé et la sécurité du personnel navigant (et donc des passagers) en obligeant toutes les companies aériennes en Europe à prendre les mêmes mesures adéquates. Le SRAS et Ebola n'étaient pas les premiers, et le Coronavirus ne sera pas le dernier cas d'une maladie contagieuse mondiale.

Pour plus d'information:

Xavier Gautier
Secrétaire Général
xavier.gautier@eurecca.eu
+32 47073765

Catherine Lennon
Communications Director
Catherine.lennon@eurecca.eu
+32 478 251588